

« Un premier pas » pour les associations d'aide aux familles



L'association marnaise solidarité-prison-justice est composée d'une quarantaine de bénévoles.

Situé juste en face de l'entrée de la maison d'arrêt de Châlons, le local de l'association solidarité-prison-justice est devenu un des lieux de rendez-vous privilégiés des familles de détenus. Avant et après les heures de parloir, la maison fait le plein de personnes qui viennent discuter, prendre un café ou trouver simplement un peu de réconfort. Ici plus qu'ailleurs, le sujet de l'amélioration des conditions d'incarcération est sensible, même si beaucoup attendent de voir l'application concrète de la loi.

« Cela fait longtemps que l'on discute de tout cela », souligne Stéphanie Chepy, vice-président de l'association. « Tout progrès est intéressant, même si ce qui est présenté n'a rien d'exceptionnel. C'est un premier pas. Il est cependant dommage que cette loi ne soit pas plus étoffée. On insiste beaucoup sur l'aspect matériel mais peu sur les problèmes humains ».

Points positifs

En regardant le détail du plan de Marylise Lebranchu, la responsable de la structure châlonnaise relève un certain nombre de points positifs. « La création d'un poste de contrôleur général des prisons est une bonne chose. Il est toujours intéressant d'avoir une instance indépendante qui puisse visiter les prisons... Le souci de vouloir tenir compte du type de délit et de crime des uns et des autres pour choisir l'endroit de placement en détention est également impor-

tant ».

« Quand au principe du rapprochement familial, c'est le minimum que l'on puisse faire... On voit ici des gens qui viennent des Ardennes, mais aussi de beaucoup plus loin comme du sud de la France. C'est, pour ces familles, très difficile à gérer, alors que ces visites sont primordiales pour l'équilibre du détenu ».

Hier après-midi, peu de parents de prisonniers présents dans les locaux de l'association étaient au courant des propositions de la ministre de la Justice. « Quoi que l'on fasse, cela ne peut pas être pire que ce qu'ils ont actuellement », confie une jeune femme dont le mari est incarcéré pour 15 ans. « Il faudrait améliorer les conditions d'hygiène. L'idée d'une cellule individuelle dont parle madame Lebranchu serait très bien. Je ne sais pas si vous réalisez vraiment ce que c'est que de faire ses besoins dans la cellule où sont d'autres personnes et de n'avoir qu'une douche tous les deux ou trois jours... ».

« Moi je trouve qu'il faudrait créer des parloirs plus intimes », indique une femme dont le mari est également à la prison de Châlons pour une longue peine. « Pour l'instant, on est les uns sur les autres. Ce n'est pas évident pour avoir des moments à nous. Ce que propose le gouvernement peut améliorer le quotidien, mais je ne crois malheureusement pas que cela bouleversera la situation dans les prisons. ».

G. A.-T.